

Bien cultiver l'arachide en Côte d'Ivoire

Fiche protéagineuse n°2



Figure 1 : Plants d'arachide en floraison

Introduction

L'arachide est une légumineuse, originaire du Mexique, cultivée pour ses graines oléagineuses. C'est une plante annuelle de 20 à 90 cm de hauteur et à fleurs jaunes (Figure 1).

Après la fécondation des fleurs, la plante enterre ses fruits qui sont des gousses de 3 à 4 cm de long contenant le plus souvent, 2 à 3 graines (Figures 2 et 3).

Tolérante à la sécheresse, l'arachide est une plante cultivée de préférence dans les zones dont la pluviométrie annuelle varie de 500 à 1200 mm.

En Côte d'Ivoire, ces zones de production se situent dans la moitié nord du pays. En 2017, 202 000 tonnes d'arachide ont été produites sur une superficie de 144 895 ha (FAOASTAT), alors que les besoins nationaux se situent à plus de 400 000 tonnes par an.

Le déficit, lié à la méconnaissance de l'itinéraire technique de culture de l'arachide, est comblé par des importations en provenance des pays voisins du Nord d'où la nécessité de bien cultiver l'arachide pour améliorer le niveau de production en Côte d'Ivoire et combler ainsi ce déficit.

Matériel végétal

Les variétés vulgarisées en Côte d'Ivoire diffèrent par leur port, leur cycle de maturité, leur rendement et la période de dormance des graines. Les variétés du groupe Spanish-Valencia sont précoces et à port érigé. Celles du groupe Virginia, tardives et à port buissonnant (rampant) sont utilisées en cycle unique. La liste des variétés sélectionnées disponibles et leurs caractéristiques sont données dans le tableau 1.

Groupe	Variétés	Cycle de maturité	Port	Rendement en graines	Caractéristiques
Spanish-Valencia	KH-149A AR8-20	Court 90-115 jours	Erigé	2 à 3 t/ha	Germination précoce des graines après maturité - Nombre de graines par gousses : 4 maximum - Graines de petite taille Arachide de bouche (Graines avec un bon goût, plus consommées sous forme de cacahuète et autres produits alimentaires)
Virginia	RMP- 92	Long Plus de 115 jours	Buissonnant	1,5 à 2,5 t/ha	Absence de germination précoce des graines après maturité - Nombre de graines par gousses : 3 maximum Graines de taille moyenne à grosse Arachide d'industrie (Graines plus destinées à la production d'huile et d'autres produits dérivés)

Tableau 1. Caractéristiques de quelques variétés d'arachide



Figure 2 : Gousses à 3 graines de la variété RMP92



Figure 3 : Gousses à 4 graines de la variété KH149A

Mise en place de la culture

Choix du terrain

Choisir des sols profonds et peu gravillonnaires qui permettent un bon développement des gousses et un arrachage facile.

Les sols plus argileux et humides proches des réserves d'eau peuvent également être utilisés en culture de contre saison.

Préparation du terrain

Faire un labour à 10-15 cm de profondeur dans le cas d'un semis à plat ou des billons de 30 à 50 cm de hauteur après le labour.

Période, dispositif, densité et semis

Période

Semis précoces : Semer sol humide entre mars et mai selon les indications contenues dans tableau 2.

Semis tardif : semer entre juin et juillet, toujours selon

les indications contenues dans le tableau 2.

Utiliser les variétés tolérantes ou résistantes à la cercosporiose et à la rosette.

Mode de semis

Avant le semis, traiter les semences avec un fongicide pour éviter les maladies liées aux fontes de semis, par exemple avec des poudres à base de mancozèbe (100 g de poudre pour 50 kg de semences).

Semer à raison de 1 ou 2 graines par poquet.

Utiliser 25 à 40 kg/ha de semences. La densité de semis dépend du port de la variété (tableau 2).

Dans le cas d'un semis à plat (culture sans billon), utiliser le dispositif tel qu'indiqué dans le tableau 2.

Dans le cas d'une culture sur billon, faire des doubles lignes de semis sur des billons de 1 m de large distants de 80 cm.

Port	Densité (nombre de plants/ha)	Cycle de maturité	Dispositif	Quantité de gousses/ha	Quantité de graines/ha
Erigé	100.000	90-115 jours	50 cm entre les lignes et 20 cm entre les plants sur la ligne	60 à 70 kg	30 à 40 kg
Buissonnant (Rampant)	53 600 à 45 000	Plus de 115 jours	75 cm entre les lignes 25 -30 cm entre les plants sur la ligne	60 à 80 kg	25 à 35 kg

Tableau 2 : Dispositif de semis de l'arachide

Entretien de la culture

Fumure minérale

Appliquer 100 kg/ha d'engrais composé (NPK 15:15:15) comme engrais de fond (au démarrage).

En plus de cela, 40 à 60 kg/ha de phosphore sous la forme P₂O₅ et 25 à 30 kg/ha de potassium sous la forme K₂O/ha sont nécessaires au stade de la floraison (30 à 45 jours après semis).

Désherbage

- Faire un désherbage chimique au plus tard 24 heures après le semis avec un herbicide de prélevée ou un désherbage manuel 15 à 20 jours après le semis par sarclobinage.
- Puis un deuxième sarclage à la floraison
- Ne plus sarcler après la formation des gousses.

Protection de la culture

Contre les maladies

Le tableau 3 indique les principales maladies, les symptômes et les méthodes de lutte.

Type de maladie	Maladie	Symptôme	Lutte
Virose	Rosette	- Rabougrissement des plants - Epaississement des feuilles - - Taille et surface réduites des feuilles	Traiter contre les pucerons avant et après floraison avec un insecti- cide (Deltaméthrine) ou utiliser des variétés résistantes : KH-149 et AR8-20..
Maladies fongiques	Cercosporiose	- Tâches noires évolutives sur les feuilles ; - Dessèchement des feuilles - - Chute des feuilles	Pratiquer la rotation culturale de 2 à 3 ans (Par exemple rotation arachide et céréales (maïs, riz, mil ...)) ;
	Rouille	- Tâches brunes à la face inférieure des feuilles - Présence de poudre brune sur les feuilles - Chute des feuilles	Traiter les feuilles avec un fongi- cide (Mancozèbe : 2 kg/ha) ; Utiliser des variétés résistantes KH-149 et AR8-20.

Tableau 3. Principales maladies de l'arachide et méthodes de lutte



Figure 4 : Feuilles d'arachide atteintes de rosette



Figure 5 : Feuilles d'arachide atteintes de cercosporiose

Récolte et activités de post récolte

Récolte

Récolter à maturité lorsque la plupart des feuilles jaunissent et tombent. A ce stade, la paroi interne de quelques gousses déterrées est craquelée.

Arracher les plants à l'aide d'une daba, éventuellement avec un outil motorisé ou attelé. Après la récolte, laisser sécher les plants avec les gousses pendant quelques jours puis égousser les (Figures 6 et 7).

Conseils

Une récolte tardive peut entraîner la germination des graines chez certaines variétés. Une récolte trop précoce réduit le poids de gousses et peut compromettre leur stockage (Figure 8).

Activités de post récolte

- Séchage

Laisser sécher les gousses d'arachide sur un séchoir en les étalant le jour et en les rassemblant en andains la nuit pendant 5 à 7 jours environ.

Le séchage permet au taux d'humidité des gousses de passer de 35 % à 8 % environ. En ce moment les graines sont détachées des parois des gousses et remuent lorsqu'on les secoue.

- Stockage

Mettre les gousses sèches dans des sacs en jute de préférence.

Entreposer les sacs dans un endroit sec et bien aéré pour éviter le développement de moisissures produisant des aflatoxines, dangereuses pour le consommateur.

Eviter de stocker les gousses cassées et les graines décortiquées.

Pour les semences, traiter les gousses sèches avec un mélange insecticide-fongicide (Thirame 250 g/kg + chlorpyrifos éthyle 250 g/kg).

Renouveler le traitement après 5 à 6 mois.
Ne pas traiter les stocks destinés à la consommation

- Battage ou décorticage

Il se fait manuellement, à l'aide de bâtons, de moissonneuses artisanales ou de batteuses mécaniques mobiles.



Figure 6 : Séchage de plants d'arachide récoltés



Figure 7 : Egoussage de plants d'arachide récoltés



Figure 8 : Gousses immatures

Auteurs : N'Gbesso Mako FDP; Fondio Lassina ; Coulibaly Noupé ; Djidji A. Hortense et Dibi Konan E.B.

Comité de validation : N'Guessan A., Akanvou R., Akanvou M-L., Dian K., Kébé I., Koffi C., Koffi E., Diezou M.

Réalisation : Direction des programmes de recherche et de l'appui au développement - Direction des innovations et des systèmes d'information CNRA, 01 BP 1740 Abidjan 01, Côte d'Ivoire - Tél. : (225) 27 23 47 24 24 - E-mail : info.sqr@cnra.ci

© CNRA 2021